

DE L'ÉLECTRICITÉ EN TOUT TEMPS

STOP AU BLACKOUT

- OUI** à la sécurité de l'approvisionnement électrique.
- OUI** à l'autonomie de l'approvisionnement électrique.
- OUI** à la protection du climat grâce à de l'électricité propre.

Texte de l'initiative

Art. 89, al. 6 et 7

⁶ L'approvisionnement en électricité doit être garanti en tout temps.

À cet effet, la Confédération attribue les responsabilités.

⁷ La production de l'électricité respecte l'environnement et le climat. Toute forme de production d'électricité respectueuse du climat est autorisée.

« De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) »

Comité d'initiative

Le comité d'initiative, composé des auteurs suivants, est autorisé à retirer la présente initiative populaire à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote :

Membres

Aegerter Daniel S., Rigistrasse 7, 8126 Zumikon; **Blanc Pauline**, Route de la Claise-aux-Moines 9, 1000 Lausanne; **Cardoso David**, Route du Chili 10a, 1870 Monthey; **Conti Virna**, Chemin des Mollies 116, 1293 Bellevue; **Dobler Marcel**, Postfach 2053, 8645 Jona; **Durini Roxann**, Grande-Rue 78, 2316 Les Ponts-de-Martel; **Eng Philipp**, Berthastrasse 6, 4500 Solothurn; **Fischer Ulrich**, Roosweg 2, 5707 Seengen; **Gentina Mirko**, Buchenstrasse 10, 9323 Steinach; **Hegglin Peter**, Nussli 3, 6313 Edlibach; **Hess Beat**, Dorfstrasse 11, 6390 Engelberg; **Hess Hermann**, St.Gallerstrasse 16, 8580 Amriswil; **Imark Christian**, Eichenweg 292, 4232 Fehren; **Kiener Eduard**, Jetzkofenstrasse 8, 3038 Kirchlindach; **Lepori Damiano**, Place d'Affry 7, 1762 Givisiez; **Loepfe Arthur**, Schönebühl 46, 9050 Appenzell; **Meury Vanessa**, Bettlachstrasse 132, 2540 Grenchen; **Motschi Evelyn**, Bergstrasse 30, 5452 Oberrohrdorf; **Pellaud Bruno**, Bourgeoisie 5, 1977 Icoigne; **Schwald Alain**, Rousseustrasse 84, 8037 Zürich; **Spoerry Robert**, Höhenstrasse 20, 8834 Feusisberg; **Studerus Konrad**, Kreuzrain 2, 6313 Edlibach; **Tonini Stefano**, Vie E. Bossi 33a, 6830 Chiasso; **von Barnekow Alec**, Impasse du Jura 7, 1754 Avry;

Signez l'initiative ici !

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Canton	NPA	Commune politique			
N°	Nom, prénom (en majuscule)	Date de naissance	Adresse	Signature manuscrite	Contrôle
1					
2					
3					
4					
5					

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Veillez envoyer cette liste, partiellement ou entièrement remplie, d'ici le 15.01.2024 au : Comité d'initiative, « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) » Case postale 1408, 8021 Zurich. Informations ou commandes, respectivement téléchargements, sur : www.stop-au-blackout.ch

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures : 01.03.2024. Publiée dans la Feuille fédérale le 30.08.2022.

L'attestation de la qualité d'électeur des signataires est obtenue par le comité d'initiative.

Le fonctionnaire soussigné certifie par la présente que les _____ (nombre) signataires de l'initiative populaire susmentionnés ont le droit de voter dans les affaires fédérales et d'exercer leurs droits politiques dans la municipalité mentionnée. Le fonctionnaire responsable de la certification (signature manuscrite et qualité officielle) :

Lieu _____

Le fonctionnaire compétent pour l'attestation

Date _____

Fonction officielle _____ Signature _____

